



RAPPORT D'ACTIVITES MAI 2014 – MAI 2015

Affranchissement postal

1. Introduction

Les détenus, qui vivent l'actualité en direct, ont, cette année, été abreuvés des nouvelles les concernant. A titre d'exemple et au hasard nous notons pour ces derniers mois :

> 14000 condamnés tenus à l'œil sans passer par la case prison... Une détention de trois jours à la prison de Marche coûte plus cher qu'une année entière de suivi de probation.

24 juin 2014.

> Fermer les prisons à 20h, on y pense. Ces mesures aggraverait encore la situation des détenus à Forest déjà catastrophique.

9 décembre 2014

> La prison poubelle de la société !

10 décembre 2014

> Ce n'est pas à la police de s'occuper des prisons...

11 Décembre 2014

> Internement et euthanasie ; une logique perverse ?

15 janvier 2015

> L'effet dissuasif de la prison ne fonctionne pas.

26 janvier 2015

> Entré « clean », un détenu sur deux devient toxicomane derrière les barreaux.

4 février 2015

> Un Haut magistrat veut deux fois moins de préventive.

10 février 2015

> Osons le débat sur le rôle de la prison.

26 février 2015

> Des sections pour les détenus les plus radicaux ?

14 /15 mars 2015

Les débats restent ouverts et plus que jamais, nous devons continuer à interpeller et à secouer tous ceux qui peuvent apporter un changement aux situations, parfois dramatiques, dans nos prisons.

Le ministre de la Justice, Koen Geens, a présenté un plan contre la radicalisation en prison. Ce plan a été rapidement suivi d'un autre plus général ayant une ambition pénale bien plus large qui diminuerait notamment la surpopulation carcérale.

Une meilleure justice serait-elle en marche ? Vivons d'espoir !

2. Actualisation des statuts : (AG du 25 octobre 2014 - M.B du 18 décembre 2014)

I – Dénomination – Siège social – Objet :

Article 1^{er} - L'association est dénommée « **Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique** », en abrégé : **AVFPB**

Article 2 - Son siège est établi à l'adresse suivante :

rue de l'Etang DERBAIX, 2, à 7033 MONS (Cuesmes), dans l'arrondissement judiciaire de Mons.

Il peut être transféré par décision de l'Assemblée générale dans tout autre lieu de Belgique. Toute modification du siège de l'association est publiée dans le mois aux annexes du Moniteur belge.

Article 3 - L'association a pour objet:

1. d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus;
2. de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille;
3. de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population ;
4. de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;
5. d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison;
6. de favoriser la collaboration avec les autres intervenants ;

Article 4- L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre de membres est illimité ; le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à trois.

La cotisation des membres ne peut être supérieure à 100 euros.

Sont membres effectifs tous les visiteurs de prison, les anciens visiteurs, ou d'autres volontaires en prison ainsi que les membres adhérents élus comme administrateurs qui sont en règle de cotisation annuelle et adhèrent aux présents statuts par leur bulletin d'adhésion. Ils en font la demande au conseil d'administration qui statue sans devoir justifier sa décision. Ils sont invités à toutes les activités et à l'assemblée générale de l'association avec droit de vote.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir l'action de l'association par un don à celle-ci ou la faire bénéficier de leur expérience. Ils sont invités à participer aux activités de l'association ; ils peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

(....)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est composé de :

BATTARD Pierre – Rue d'en bas 4 – 7322 Ville-Pommerœul
– Né à Uccle, le 14.05.1952 ; N°N : 52.05.14-055.70

CAPRON Claire – av. Olieslagers, 7 bte 6 – 1150 Bruxelles,
née à Korbeek-Lo le 23.04.38 ; N°N : 38.04.23-394.33

CESCO Matteo – Square Gutenberg 14 – 1000 Bruxelles –
Né à Portogruaro (Italie) le 21.01.1975 ; Carte
d'identité spéciale : P26209892

d'ANSEMBOURG Hubert – Sint-Annastraat , 95 A - 3090
Overijse, né Etterbeek le 29.08.49 ; N°N : 49.08.29-351.58

FIRKET Jean-Paul – Avenue des Lauriers 40 – 4053
Embourg – Né à Seraing, 20.04.1951 ; N°N : 51.04.20-037.74

LOTTIN Hervé – rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes, né
à Gonriex, le 13.02.51 ; N°N : 51.02.13-101.12

LOUMAYE Dominique –rue de joie, 43- 4000 Liège, né à
Mons, le 29.01.39 ; N°N : 39.01.29-149.01

PIRARD Edith – rue Antoine Bréart, 15 - 1060 Bruxelles, née
à Rocourt, le 04.11.39 ; N°N : 39.11.04-168.26

POURVEUR Solange – av. de Ningloheid, 139 B - 4802
Heusy, née à Verviers, le 04.11.43 ; N°N : 43.11.04-018.66

VAN BOSSCHE Paul – av. Florent Becker, 91 – 4802 Heusy,
né à Verviers, le 30.11.34 ; N°N : 34.11.30-007.78

CARTON de WIART Geneviève - Bld Piercot, 4 bte 082 -
4000 Liège, née à Uccle le 19.12.38 ; N°N : 38.12.19-042.76

- et a décidé de confier la **délégation de certains pouvoirs à chacun des membres du bureau** :
- a décidé de donner à LOTTIN Hervé la signature pour recevoir tout pli postal recommandé, avec ou sans accusé de réception et de le désigner pour les dépôts légaux au greffe du Tribunal du Commerce de l'arrondissement judiciaire de Mons.

3. La journée annuelle de partage :

le samedi 25 octobre 2014

Cette année, le thème développé mettait en lumière : « La santé en prison ». Lors de cette journée, les visiteurs ont eu la chance de pouvoir, « profiter » de la participation de professionnels de la santé. Ces professionnels ont apporté leur éclairage sur les soins dispensés en prison. Ils ont aussi répondu aux visiteurs leur permettant de mieux comprendre les demandes qui peuvent être rencontrées, mais, aussi, de faire la part des choses par rapport aux plaintes entendues des détenus.

Nous souhaitons remercier vivement les six personnes qui ont accepté de partager leurs expériences.

Le docteur Pierre Déome, le docteur Paul Massion, le psychologue Hervé Linard, les deux infirmières Carine Feytaerts, Christine Saeren, mais aussi Marie-France Meganck, également infirmière, pour la rédaction de son témoignage.

Le *Trait d'union* n° 5, « **La Santé en Prison** », est le résultat d'un travail consultatif, de recherches, de lectures, d'informations et un recueil de témoignages reçus de visiteurs sur leurs expériences vécues dans des prisons belges dont celles d'Arlon, Andenne, Forest-Berkendael et Saint-Gilles, Ittre et Nivelles, Jamioulx, Lantin et Paifve, Mons, Tournai, Verviers, Saint-Hubert, et d'échanges avec les professionnels, lors de la journée du 25 octobre 2014 à Bruxelles.

4. Quels liens ont été tissés ou développés avec les Organismes, les Associations et le Monde politique ?

En Belgique :

➤ **Contacts de l'AVFPB avec la CAAP et vice-versa :**

- Comme d'autres membres, l'association a signé la demande de transfert de compétences des "soins de santé des détenus" vers les SPF Santé Publique.
- Participation à l'AG de la CAAP et à ses consultations.
- Notre spécial « élections » reprenant l'interpellation de cinq Présidents de parti, sur leur politique pénitentiaire, a pu être envoyé aux membres de la CAAP.
- ...

➤ **Contact avec les politiques**

À sa demande, le 5 février 2015, des membres de notre association ont rencontré le Président de la Commission Justice de la chambre, Monsieur Philippe Goffin, et sa collaboratrice, Madame Pauline Lahaye, à la maison des parlementaires à Bruxelles. Cinq visiteurs de l'AVFPB étaient présents : Solange Pourveur, Paul Van Bossche, Hubert d'Ansembourg, Claire Capron, Jean-Paul Firket.

Après une présentation générale de l'ASBL, chacun a pu faire part de ses attentes et demandes au Président. Monsieur Goffin a également posé quelques questions notamment la place que nous faisons à la victime et parlé de la difficulté pour certains délinquants de s'amender. Lors des échanges, il a envisagé la possibilité d'inviter l'Association à une séance de la Commission de la justice.

En Europe :

L'AVFPB est impliquée dans des projets européens :

- Le 13 juin 2014, **rencontre, à Lantin**, de 28 personnes, dont 13 bénévoles et 15 professionnels, allemands et belges, originaires de Düsseldorf et de Liège-Verviers. Cette rencontre faisait suite à une autre similaire qui avait eu lieu le 8 octobre 2013 à la prison de Ratingen près de Düsseldorf. Les participants, tout en découvrant

les réalités d'enfermement et d'organisation à Lantin, ont eu l'occasion de poursuivre les échanges concernant *la complémentarité qui pourrait (devrait ?) exister entre professionnels et bénévoles dans le « travail » auprès des personnes détenues*. Ceci a permis de nouer de nouveaux contacts et de mettre en évidence le fait que les professionnels comme les bénévoles peuvent intervenir positivement ensemble dans le domaine social et plus particulièrement carcéral.

- **Colloque à ZGORZELEC** (Pologne) organisé du 4 au 6 juillet 2014 avec des représentants de plusieurs pays dont la Suisse, l'Allemagne, la République tchèque, la Croatie, la Hongrie, la Belgique,...

Le thème choisi : « *La gestion de la délinquance juvénile* ». Des professionnels et des bénévoles sont intervenus sur ce sujet. Pour la Belgique, Madame Marie-Christine Delbovier a présenté l'IPPJ qu'elle dirige à Saint-Servais. Matteo Cesco représentait l'AVFPB à ce colloque.

- **Découverte** le 17 juillet 2014 de la **prison Aachen** (Allemagne). Comme les réalités carcérales varient parfois d'un pays à l'autre, d'une prison à l'autre, nous avons essayé de mieux comprendre les conditions de détention, le fonctionnement, les travaux réalisés par les détenus ainsi que les responsabilités des agents pénitentiaires à Aachen. Cet échange, entre des intervenants bénévoles et professionnels en milieu pénitentiaire, a été organisé toujours dans le cadre de rencontres transfrontalières avec pour objectif principal de mettre en évidence la complémentarité possible entre professionnels et bénévoles dans le cadre de la resocialisation des personnes incarcérées. Pour cette rencontre, le Président du Asj Liège I, René Michel, et Julie Demelenne, criminologue ont été invités à accompagner les visiteurs de l'AVFPB, Paul Van Bossche, Manfred Rosskamp, José Levaux, Nicole Fairon et Solange Pourveur.

- **Colloque à SPEYER** (Allemagne) :

Organisé du 9 au 11 novembre 2014 à la Jugendherberge de Speyer, à l'initiative de Petra SCHAAB et de Klaus THIEMANN, respectivement directrice et président du SKM de Karlsruhe-Bruchsal. Matteo Cesco, Hervé Lottin et Solange Pourveur y participaient pour l'AVFPB accompagnés d'une professionnelle de

Lantin et d'une bénévole , responsable des visiteurs à Mons, comme une trentaine de personnes de différents pays dont : l'Allemagne, la Belgique (Wallonie et Bruxelles), la Hollande, la France. Les bénévoles côtoyaient les professionnels de différents secteurs : de la justice (surveillant, service social) et d'associations. Les thèmes envisagés : rôle et limites de l'engagement bénévole, préparation de la sortie de prison, les familles et les proches, les droits de l'homme à l'intérieur des prisons et ce, toujours en ayant à l'esprit une complémentarité possible entre professionnels et bénévoles.

Visite de la prison de haute sécurité à Bruchsal (Allemagne)

Construite en bordure de la ville en 1893, cette prison ressemble à un château fort, maintenant inséré dans un quartier résidentiel. Des ateliers auxquels on accède par un passage souterrain et une unité de semi-liberté ont été construits dans les années 1950. Quatre préfabriqués où les personnes détenues peuvent rencontrer un conjoint ou ses enfants ont été adjoints plus récemment sous forme de constructions légères. Une chapelle dédiée, principalement, aux cultes chrétiens, mais, aussi, occasionnellement musulman sert à toutes sortes d'activités collectives.

Cette prison est un centre de détention réputé assez dur. Une quarantaine de personnes s'y trouvent en rétention de sûreté et sont regroupées dans une aile.

Comme tous les visiteurs, nous avons été systématiquement fouillés à l'entrée. Environ 70 % des personnes détenues ont un emploi ou suivent une formation. Les visites des proches sont limitées à deux par mois, ce qui explique qu'il n'y a que cinq parloirs pour une population pénale de 400 unités. Matteo, Hervé et Solange ont eu la chance de faire cette découverte.

- Colloque à **Salez** (Saxerriet) Suisse.

L'invitation est lancée pour une nouvelle rencontre du 4 au 7 juin 2015 sur le thème de : « *Vieillir dans un lieu privatif de liberté ou Seniors dans un lieu contraint* »

5. Poursuite de la volonté de rechercher une collaboration plus grande avec agents pénitentiaires.

- Les rencontres avec les agents pénitentiaires CSC ont été momentanément suspendues et devaient reprendre après les élections syndicales et la nomination des nouveaux responsables. Malheureusement, la situation sociale retarde l'organisation de nouvelles rencontres.
- Recherche d'une collaboration avec les agents pénitentiaires CGSP .

Des membres du CA de l'AVFPB dont Paul Vanbossche , Hubert d'Ansembourg , Hervé Lottin , Dominique Loumaye , Jean-Paul Firket , Claire Capron, et Solange Pourveur ont rencontré, le 10 juin 2014, Monsieur Jacobs, Secrétaire fédéral CGSP-ACOD au siège de ce syndicat, place Fontainas 9/11 à 1000 Bruxelles.

Après une conversation franche et à bâtons rompus, une demande précise, justifiant la collaboration entre les visiteurs bénévoles et les agents pénitentiaires, a été entendue. Le secrétaire a toutefois souhaité que la situation se clarifie avant une prochaine rencontre notamment en attendant la mise en place du gouvernement. Le secrétaire dit envisager la possibilité d'organiser une table ronde avec les responsables de zones et les représentants des visiteurs de l'AVFPB. L'objectif serait d'examiner ensemble, comment concrètement trouver des réponses à nos questions, mais surtout de chercher comment établir une plus grande collaboration agents-visiteurs dans les différentes prisons.

6. Contacts avec la presse

- **Participation active à deux réunions de rencontre et d'échanges d'informations sollicitées** par Isabelle Christiaens, réalisatrice à la RTBF.

Cette journaliste a suivi pendant de longs mois le parcours d'un détenu lors de ses congés pénitentiaires jusqu'à son TAP, ainsi que la formation qu'il a suivie, etc. Ce projet documentaire de 8 épisodes de 26', sera diffusé sur les antennes de la RTBF (et peut-être de la VRT). Il devrait s'inscrire dans un projet transmedia plus

large avec la création d'une plate-forme web interactive autour de la thématique de la réinsertion et de la réhabilitation postcarcérale.

'Susciter le débat, casser les clichés et les préjugés, dénoncer des aberrations. Nous voulons créer une expérience innovante et créative sur internet en imaginant un "serious game", (un jeu sérieux) auquel serait amené à jouer l'internaute. L'idée de ce jeu de rôle est de mettre le joueur dans les baskets d'un détenu au moment où il est en droit de demander sa libération conditionnelle...'

Voilà en partie les ambitions de ce projet. A participé Claire Capron pour l'AVFPB et plusieurs autres intervenants extérieurs en prison.

La série documentaire « **L'homme au harpon** » sera diffusée sur la RTBF les 12-19 et 26 mai sur la Deux à 20 h 30. Parallèlement à cette diffusion, sera lancé le « **serious game** » sur le web de la RTBF.

À la demande de madame Christiaens, Solange a transmis par mail différentes réponses aux questions de la journaliste.

- Participation, de membres de l'AVFPB à des émissions radio:

Édith Pirard, Jean Paul Firket, Claire Capron et Hervé Lottin ont participé à plusieurs, émissions du lundi de la Radio RCF, émissions qui s'intègrent dans "l'Associathèque". En fait, il s'agit d'une chronique hebdomadaire avec une association bruxelloise (prison, handicap, SDF...), qui aborde chaque semaine en profondeur une question précise relative à la « *problématique prison* ». Quelques thèmes ont été débattus comme la surpopulation, le rôle des visiteurs bénévoles, la santé en prison, le rôle des commissions de surveillance... Suite à la reconstitution d'une cellule à Liège, pour les journées nationales prison, « *la vie quotidienne en prison* » a été évoquée comme thématique du jour.

Cette chronique s'intègre dans le 11 h -14h, émission animée par Antoine Lheureux, Journaliste RCF, en direct chaque jour pour décrypter l'actualité bruxelloise, belge, européenne et internationale.

- Articles de l'association ayant eu un écho dans La Libre Belgique :

- “ *Une détention jugée inhumaine*” dans La Libre Belgique du 26 novembre 2014.
- « *Sentiments puissants* » reflet du trait d'union sur les sentiments vécus en prison.
- « *Les agents pénitentiaires vivent eux aussi toutes les émotions humaines.* » La Libre Belgique 17 février 2014.
- « *La Prison nuit gravement à la santé* » résultat d'une journée d'échanges et de travail des visiteurs de l'Association, consigné dans le trait d'union N°5, a été commenté dans La Libre Belgique du 4 février 2015.
- **Justice en ligne** fera également écho à ce trait d'union.
« *La Santé en prison* »,

7. Journées nationales de la prison

Sur proposition de membres des commissions de surveillance, le conseil central de surveillance pénitentiaire a pris l'initiative d'organiser les Journées nationales de la prison calquées sur ce qui se fait en France depuis de nombreuses années.

- Participation des Visiteurs de l'AVFPB à :

- **L'exposition de photos et au débat** : « Cicatrices à l'extérieur. Un chemin vers l'intérieur ». Cette exposition est portée par la *Fondation pour l'Assistance morale aux Détenus d'Action laïque de Namur, Le Quai 22, la Faculté de droit de Namur* – le vernissage de l'exposition, suivi d'un échange a eu lieu le 17 novembre à 18h30. Le débat, avait comme modérateur, le professeur Jacques Fierens, et se tenait en présence de : Claire Capron, visiteuse de prison ; Éric Delchevalerie, Directeur de la prison de Namur ; Cécile Dethier, de la FAMD ; Patrick Vanderveiken, conseiller moral CAL Namur.

- **La reconstitution à l'identique**, le 28 novembre 2014, d'une cellule de Lantin dans le hall de la gare Guillemins à Liège. Les visiteurs étaient accueillis par des membres de différentes associations actives en prison. Les aumôniers catholiques, les Conseillers Laïcs, la Commission de Surveillance de Lantin, l'AVFPB, les Écrivains publics, le SASJ de Liège I, Liège II et Verviers, la Plate-Forme Sortants de prison, la Compagnie de Charité. Dominique, Paul, Jean-Paul, José, Nicole et Solange ont participé à la « construction de la cellule » et/ou aux permanences. Participation également à une interview de la RTBF.
- **La manifestation** organisée par l'OIP et la Commission de Surveillance de Forest **autour d'une cellule type montée et reconstituée place Ste-Croix** à Ixelles, le samedi 29 novembre 2014. Témoignage concernant la dureté de la vie carcérale - Édith Pirard, Hubert d'Ansembourg et Claire Capron étaient actifs sur la place. Ils expliquaient au public intéressé ce que représente le temps passé en cellule et la vie carcérale en général.
- **Publication d'un Numéro spécial du Trait d'union de l'AVFPB** à l'occasion des Journées nationales de la prison du 22 novembre au 29 novembre 2014 « **Les besoins criants d'humanité dans les prisons** »
- À l'initiative du barreau de Liège, présentation de la pièce : « **Un homme debout** » de Jean-Marc Mahy suivi d'un débat, le 11 décembre 2014 des visiteurs étaient présents à cette représentation.

8. Projet prévention-prison :

L'effort se poursuit pour éviter que des jeunes connaissent l'expérience prison par un deuxième projet pilote prévention-prison matérialisé par un « Coaching serré » ou une « Guidance rapprochée » où la parole circule.

Ce projet a trouvé écho dans la Commune de Woluwe-Saint-Pierre et avec l'appui de son bourgmestre B. Cerexhe rencontré le 28 octobre 2014 par Claire Capron. Dans le premier projet, l'année

précédente plus 600 Jeunes avaient reçu des informations de mises en garde pour éviter la prison.

Pour les visiteurs de prison, il faut trouver à tout prix une voie plus éducative tant le constat de la prison est destructeur pour ces jeunes et chaque fois que c'est possible recourir à une aide pour les petits délinquants afin d'éviter l'escalade.

L'idée est d'organiser **dans la proximité directe** une possibilité de réflexion sur ce qui lui est arrivé et grâce à quelques journées intensives d'éducation civique, sociale... le responsabiliser.

Cette démarche d'information, de la prudence à observer se veut résolument constructive et positive...

9. Formation des visiteurs de prison

L'Association de Visiteurs de Prison de Belgique concrétise actuellement le projet rendu possible grâce au soutien du Fonds Contigo, géré par la Fondation Roi Baudouin intitulée « *Formation pour les visiteurs de prison à la gestion des situations difficiles en prison par des outils de communication adaptés (ex. CNV, AT, gestion de conflits, assertivité) et leur transmission aux détenus dans la pratique de leur dialogue quotidien* »

Cette formation spécifique de visiteurs de prison a déjà permis de fournir aux 14 participants des premières journées les premiers outils de gestion pour les situations difficiles qu'ils rencontrent en prison. Ceci a pu s'effectuer grâce au professionnalisme de Madame Marie-Frédérique Lorant : formatrice dans le domaine de la communication, du Centre (CFIP). Madame Lorant est socio-psychologue et criminologue et a une bonne connaissance du monde judiciaire.

Quatorze visiteurs de plusieurs prisons de Wallonie et de Bruxelles ont bénéficié des trois jours de Formation à Bruxelles les 2 décembre 2014, le 12 janvier 2015 et le 3 mars 2015 de 9h à 12h et de 13h à 16h, dans les locaux du CFIP, 153, Avenue de Gribaumont, 1200 Bruxelles. La troisième et dernière journée de ce module bruxellois s'est déroulée dans une entente très porteuse avec 10 participants permettant d'encore mieux décoder et

travailler plusieurs outils afin de toujours mieux écouter et accompagner les détenus et gérer les situations parfois difficiles dans la sérénité.

Ces journées de Formation sont importantes, car elles permettent de vivre avec tous les participants des moments intenses de partage, de remise à niveau, et de nouvelles découvertes, particulièrement, de nous-mêmes.

Grâce à la compétence et au professionnalisme de Marie-Frédérique Lorant, nous avons mieux perçu l'emprise des mots et de leur sens profond : *Colère.... Agressivité... Assertivité... Conflit...* nous nous y sentons bien plus à l'aise. Nous avons aussi appris à avoir une meilleure lecture de la vie en société et particulièrement avec les détenus que nous visitons ! Ce travail de groupe nous a permis de nous enrichir mutuellement avec des ressentis parfois bien divergents. La troisième journée fut particulièrement constructive.

Un second module a aussi débuté à Namur. Deux journées, le 17 mars et le 3 avril en présence de 11 participants visiteurs, nous ont permis de progresser dans l'écoute et, aussi de décoder les non-dits, l'importance du non-verbal, à comprendre que les émotions sont des signaux et la connexion à garder entre les « cerveaux » émotionnel et cognitif. Des jeux de rôle ont émaillé ces journées, notamment pour apprendre à « *oser dire non* », mais aussi des moments de réflexion sur les quatre positions existentielles afin de nous situer dans un cas concret évoqué.

Il reste une journée de rencontre le 9 juin prochain, mais d'ores et déjà le bilan est très positif !

Une brochure devrait être rédigée après ces journées. L'appel à la collaboration pour la rédaction de ce document a été lancé. Il porte déjà ses premiers fruits. La brochure permettra à d'autres visiteurs de prendre connaissance des cas pratiques que nous avons « étudiés » et d'utiliser ces outils dans leur apprentissage à l'écoute et à l'accompagnement des détenus.

10. Radicalisme en prison

Des recherches sont faites afin d'ouvrir des pistes de réflexion à propos du radicalisme en prison. En premier lieu une personne de référence, l'Imam Bouhna (Conseiller islamique en chef pour les prisons francophones et élu au Conseil Consultatif des musulmans de Belgique) a été invité à l'initiative de Claire, le 11 février 2015. Certains membres du CA étaient présents dont : Solange Pourveur, Hervé Lottin, Dominique Loumaye, Dominique Deshayes, Jean-Paul Firket et Claire Capron.

Pour aider les visiteurs de prison dans leur rencontre éventuelle de certains détenus radicalisés ou en voie de radicalisation des informations sont collectées.

Des documents, le rapport des échanges avec l'Imam et des éclaircissements du vocabulaire propre à l'islam ont déjà été rassemblés, mais la recherche se poursuit et pourrait déboucher sur la réalisation d'un *Trait d'Union*.

12. Quelques prises de paroles ou réponses à des aides demandées :

- Échanges et rencontres avec Céline Delvenne, pour son travail de fin d'humanités. Le thème de son TFE : « Dans quelles mesures le sport a-t-il sa place dans une réinsertion au sein de la société ? »

Une petite enquête, auprès de quelques détenus et détenues, a pu aussi être réalisée afin de connaître leur intérêt pour des activités sportives en prison, mais aussi à leur sortie de prison. Collaboration intéressante. Solange.

- Caroline Beauvois, étudiante en journalisme, a contacté l'AVFPB afin d'obtenir une aide pour la rédaction de son mémoire sur la problématique de « la réinsertion sociale des détenus ».

Hubert et Solange ont répondu à ses questions. Ensuite d'autres demandes plus ciblées, sur Comment, pourquoi, A quel service fait-on appel... pour devenir visiteur de prison ainsi que leur impact éventuel sur la réinsertion, ont fait l'objet de nouveaux échanges.

- une étudiante en architecture (travail sur le parcours des détenus et des visiteurs) a été guidée par Hervé dans sa visite de la prison de Mons et obtenu des réponses sur des points restés obscurs dans les semaines qui ont suivi cette visite.

13. En préparation :

La prochaine journée de partage organisée le samedi 24 octobre 2015. Cette journée se déroulera à Namur.

Claire Capron et Solange Pourveur